

Ordre de réparation

Veillez envoyer l'instrument ou l'appareil à réparer à l'adresse suivante :

J. MORITA EUROPE GMBH
 Reparaturabteilung
 Justus-von-Liebig-Str. 27a
 63128 Dietzenbach
 Allamagne

Adresse du cabinet dentaire

.....

Interlocuteur
 Tel
 Fax
 E-Mail

Adresse du fournisseur

.....

Interlocuteur
 Tel
 Fax
 E-Mail

N'effectuez le service que dans les conditions suivantes :

Pour les réparations jusqu'à 175,- €, TVA et frais d'expédition inclus, la réparation sera effectuée immédiatement. Dans ce cas, vous ne recevrez aucun devis !

Jusqu'à 250,- € +TVA. effectuez la réparation (au delà de cette somme envoyé un devis)

Jusqu'à 300,- € +TVA. effectuez la réparation (au delà de cette somme envoyé un devis)

Quantité	Numéro de série	Nom de l'appareil
.....
.....
.....

Description du défaut :

.....

Où renvoyer l'appareil :

au cabinet chez le fournisseur

Déclaration de décontamination

Nous confirmons par la présente que tous les articles inclus dans cette réparation ont été correctement nettoyés ou stérilisés dans un autoclave.

.....
 Date Signature

Les appareils envoyés en réparation, qui ne sont pas accompagnés de la signature de cette déclaration de décontamination, sont decontaminés par nos soins à une somme forfaitaire de 8,80,- € + TVA.

NB: l'envoi d'objets contaminés est strictement interdit.

Informations générales sur la transaction :

Nous vous informons que nous facturerons une somme forfaitaire de 90,- € (y compris frais de retour + TVA) .

Le règlement et la facturation seront effectués au nom du fournisseur dentaire indiqué.

Nos conditions générales seront appliquées.

Signature, date

Cachet